

## **FONDS RENE COLIN**

**1965-2006**

**414 J 1-28**

**REPERTOIRE REALISE PAR FRANÇOISE BURG  
SOUS LA DIRECTION DE GUILLAUME NAHON,  
DIRECTEUR DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

**BOBIGNY  
Archives départementales de la Seine-Saint-Denis  
AVRIL 2010**

Intitulé : Fonds René COLIN.

Références : FRAD093/414J.

Dates extrêmes : 1965-2006.

Importance matérielle : 1,8 ml.

Modalités d'entrée : dépôt.

Conditions d'accès : sur autorisation écrite du déposant.

Conditions de reproduction : sur autorisation écrite du déposant.

## Introduction

Les archives de René COLIN ont été déposées aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis le 14 novembre 2009, elles couvrent la période 1965-2006 et représentent 1.80 ml.

### Biographie de René COLIN

Né en Algérie, à Orléansville en 1930, Monsieur René Colin effectue sa scolarité près d'Alger. Il se rend ensuite à Toulouse pour préparer l'École supérieure de commerce où il restera jusqu'en juillet 1954, quittant l'école pour se marier. Après avoir renoncé à son sursis et s'être engagé, Monsieur René Colin, titulaire d'un diplôme d'officier obtenu en préparation militaire spéciale en 1952, rejoint le 1<sup>er</sup> Régiment de commandos parachutistes dans les Aurès. Il en sort en mai 1957, comme 2<sup>e</sup> classe, après avoir subi 177 jours de prison dont 52 en cellule.

À la fin de son service armé, Monsieur René Colin intègre la société Shell Butagaz comme inspecteur régional de Butagaz Algérie. En 1961, il est pressenti par un collègue pour diriger l'OAS du Constantinois. Il décline cette offre en raison de ses convictions idéologiques, mais accepte d'aider l'OAS en cachant des armes. Il est arrêté sur dénonciation et emprisonné. Sa famille est rapatriée en France, début juin 1962 et Monsieur René Colin l'y rejoint après son jugement. Il devient membre de l'association des anciens combattants d'Afrique française du nord.

À son arrivée en France Monsieur René Colin est engagé comme cadre administratif à Nantes par Butagaz France. Il suit également plusieurs années d'études de marketing. De 1964 à 1967 il est assistant marketing à Montpellier puis délégué à l'aménagement du Languedoc Roussillon. Il intègre la société Shell à Paris en 1967. Dès 1968, Monsieur René Colin met en place l'Union des cadres et techniciens (UCT) avec Paul Quilès, afin de développer le syndicat des pétroles SCIP-UCT, après une scission avec la CGC. Non reconnue par l'Etat, l'UCT se saborde en 1976. Monsieur Colin et plus d'une centaine de cadres rejoignent alors la CFDT. En 1979 la CFDT présente Monsieur Colin aux prud'hommes, section encadrement à Paris, il devient président de chambre. Retraité depuis 1984, milite toujours à la section locale de Montreuil comme conseiller juridique.

En 1974 Messieurs René Colin et Paul Quilès créent une section d'entreprise clandestine du Parti socialiste au siège de Shell. Monsieur Colin militera également dans différentes sections parisiennes du PS (20<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>) au gré de ses déménagements, puis à la section de Montreuil jusqu'en 1990, date de sa démission du Parti socialiste dont il reste idéologiquement très proche.

Militant associatif, Monsieur René Colin met en place en 1998, l'Association Condorcet Démocratie Directe (ACDD), à Montreuil. Cette association organisera de nombreuses rencontres avec des personnalités politiques mais aussi de la société civile. En 2003, la loi contre la pollution des mers, demandée par l'ACDD, est votée avec l'aide de Jean-Pierre Brard, député de Montreuil.

Monsieur René Colin, membre de l'Association des combattants écrivains publie en 1997, aux Editions Harriet, un livre autobiographique sur sa vie en Algérie *Vivre ou mourir aux Ouled Amar* et présente en 2004 aux Editions Florent Massot un manuscrit relatant la vie d'un 2<sup>e</sup> classe au 1<sup>er</sup> Régiment de chasseurs parachutistes (RCP) pendant la guerre d'Algérie : *Guerre et passion*.

René Colin a également déposé à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) en 1989 un brevet d'invention d'un voilier de forme circulaire nommé le « Batîle ».

(cf. archives et manuscrits pour les sources de cette biographie).

### Les archives

Le plan de classement des archives suit de très près la biographie de René COLIN.

- Un premier ensemble présente les papiers personnels, ainsi que les manuscrits de René COLIN. C'est dans cet ensemble que la correspondance adressée par René COLIN à diverses personnalités politiques, ministres, parlementaires, élus territoriaux, a été rangée, afin d'éviter la parcellisation de ces courriers qui couvrent l'ensemble des thématiques présentées dans le fonds. Les manuscrits de René

COLIN racontent sa vie de « pied noir » et de combattant dans l'armée française pour une Algérie française.

- Un deuxième ensemble réunit les activités politiques de René COLIN. Il adhère au Parti socialiste et met en place avec Paul QUILES la section socialiste d'entreprise de la SHELL-URG à Paris.
- Un troisième ensemble décrit les activités syndicales de René COLIN, plus particulièrement la mise en place d'une Union des cadres et techniciens - UCT, au sein de la SHELL, contre le syndicat CGC, puis son adhésion à la CFDT, après que l'UCT se soit sabordée, et son travail comme représentant des cadres aux Prud'hommes.
- Enfin une quatrième partie rassemble ses activités de président de l' Association Condorcet démocratie directe – ACDD.

Ce petit fonds rejoint tout naturellement, aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, les fonds d'archives personnelles qui décrivent moins le mode de fonctionnement des organisations que les parcours militants, idéologiques, confessionnels de ceux qui les ont produits ou rassemblés.

Françoise BURG  
Archives départementales  
de la Seine-Saint-Denis

Avril 2010

## Sommaire

<b>414J 1-5</b>	<b>PAPIERS PERSONNELS, 1965-2009</b>	<b>9</b>
414J 1	Papiers personnels de René COLIN, 1965-1973	9
414J 2	René COLIN ancien combattant d'AFN, 1977-1981	9
414J 3	Manuscrits de René COLIN, 1997, 2004	9
414J 5	Le Bafîle, 1989-1996	9
<b>414J 6-10</b>	<b>ACTIVITES POLITIQUES, 1974-2005</b>	<b>10</b>
414J 6-10	Activités au Parti socialiste, 1974-2005	10
414J 6	Création de la section socialiste à la SHELL, 1974-1985	10
414J 7	le PS et la rupture du programme commun, 1977-1978	10
414J 8	Congrès nationaux du PS, 1974-1983	10
414J 9	Formation des militants, 1977	10
414J 10	Divers Parti socialiste, 1977-2005	10
<b>414J 11-21</b>	<b>ACTIVITES SYNDICALES DE RENE COLIN DANS LE CADRE DE SES OCCUPATIONS PROFESSIONNELLES, 1953- 2008</b>	<b>11</b>
414J 11	SHELL-URG - société pour l'utilisation rationnelle des gaz butagaz, 1953-1976	11
414J 12-21	Activités syndicales de René COLIN à la SHELL-URG, 1968-1984	11
414J 12-16	Constitution d'un syndicat national des cadres de l'industrie du pétrole SCIP-UCT Union des cadres et techniciens, à l'initiative de René COLIN et Paul QUILES, 1968-1976	11
414J 17	Périodiques, 1968-1975	12
414J 18	La CFDT, SHELL -URG, 1976-1987	13
414J 19-20	Prud'hommes, 1979-1987	13
414J 21	Union locale CFDT de Montreuil, 1999-2008	13
<b>414J 22-28</b>	<b>ACTIVITES ASSOCIATIVES, 1999-2006</b>	<b>14</b>
414J 22-27	Association Condorcet démocratie directe (ACDD), Montreuil, 1999-2006	14
414 J 22-26	Organisation de rencontres et débats, 1999-2006	14
414J 27	Journal et livre d'or de l'ACDD, 2000-2006	14
414J 28	Autres activités associatives	15



## **Répertoire numérique**

## **Liste des sigles et abréviations**

**AFN** : Afrique française du Nord ; anciens combattants dits d'AFN.

**ANVAR** : Agence nationale de valorisation de la recherche.

**CCE** : Comité central d'entreprise.

**CE** : Comité d'entreprise.

**CFDT** : Confédération française démocratique du travail.

**CGC** : Confédération générale des cadres.

**CNRS** : Centre national de la recherche scientifique.

**ECTI** : Echanges et consultations techniques internationaux.

**INPI** : Institut national de la propriété industrielle.

**IRCV** : Institut de recherche de la construction navale.

**MICA** : Mécanisme de cessation anticipée d'activité.

**OPHLM** : Office public d'habitations à loyer modéré.

**PS** : Parti socialiste.

**RCP** : Régiment de chasseurs parachutistes.

**SCIP** : Syndicat national des cadres agents de maîtrise techniciens et assimilés de l'industrie du pétrole.

**SHELL-URG** : Société pour l'utilisation rationnelle des gaz butagaz.

**SNCF** : Société nationale des chemins de fer.

**UCC-CFDT** : Union confédérale CFDT des ingénieurs et cadres.

**UCT** : Union des cadres et techniciens.

**UL** : Union locale.



## **414J 1-5      Papiers personnels, 1965-2009**

- 414J 1            PAPIERS PERSONNELS DE RENE COLIN, 1965-1973**  
. courriers, carnets, dessins, cartes postales, passeport, photos, notes, 1965-1992 deux répertoires.  
. rapport annuel de René COLIN sur son activité à la SHELL, division réseau d'Orléans, 1972.  
. contentieux entre René COLIN et la SHELL sur une mutation à Paris, 1973.  
. contentieux sur salaires retenus pour absence en tant que conseiller prud'homal, 1980.  
. notes de frais, 1970-1972.  
. texte de René COLIN sur la propriété et le capital, s.d.  
. dossier sur l'aide aux créateurs d'entreprises, 1991.  
. dossier sur l'agence technique d'interventions culturelles, avec une lettre de René COLIN destiné à « Florence et Alain » et exprimant ses doutes concernant les relations « inter salariés » depuis la rupture du programme commun, 1979.
- 414J 2            RENE COLIN ANCIEN COMBATTANT D'AFN, 1977-1981**  
. correspondance en direction de *La voix du combattant*, 1981.  
. numéro de février 1977 de *La voix du combattant*.  
. réponse à un questionnaire, 1977.  
. photocopie de la carte du combattant de René COLIN, 1977.
- 414J 3            MANUSCRITS DE RENE COLIN, 1997, 2004**  
- Manuscrit « Guerre et passion » roman témoignage, sans doute autobiographique sur la vie d'un 2<sup>e</sup> classe au 1<sup>er</sup> RCP pendant la guerre d'Algérie, 2004.  
*Note : ce roman a été envoyé aux Editions Florent Massot.*  
- Manuscrit « Vivre ou mourir aux Ouled Amar ? », autobiographie, témoignage sur «... ces colons qui ont fait l'Algérie française... », 1997.  
*Note : ce livre a été édité par les Editions Harriet, un exemplaire de ce livre a été remis à la bibliothèque Desnos de Montreuil.*
- 414J 4            CORRESPONDANCE DE MONSIEUR RENE COLIN EN DIRECTION DE PERSONNALITES, 1981-2009**  
*Ministres, parlementaires, élus territoriaux, journaux : Paul QUILES, Alain PEYREFITTE, Robert BADINTER, Pierre BEREGOVOY, J. P. BRARD, Lionel JOSPIN, Bertrand DELANOË, Jacques CHIRAC, Michel CHARZAT...sur divers sujets :*  
. culture, emploi, cessez-le feu en Algérie, justice, droit de grève, transport, 1981-2006.  
. SNCF, postes et télécommunications, partis politiques, Paris vert, 1984-2009.  
. lettres aux journaux, 1992-1994.  
*Note : cette correspondance constitue un ensemble que nous n'avons pas souhaité parcelliser. Elle couvre cependant l'ensemble des thématiques de ces archives.*
- 414J 5            LE BATILE, 1989-1996**  
*Note : René Colin a déposé à l'INPI en 1989 un brevet d'invention d'un voilier de forme circulaire nommé le « Batîle ».*  
. plans, rapport, projet, bulletin officiel de la propriété industrielle, 1989.  
. correspondance avec diverses sociétés de constructions navales et demandes d'aides, dont l'ANVAR, ECTI, IRCV, 1989-1996.

## **414J 6-10      Activités politiques, 1974-2005**

### **414J 6-10      ACTIVITES AU PARTI SOCIALISTE, 1974-2005**

#### **414J 6      Création de la section socialiste à la SHELL, 1974-1985**

- . cartes d'adhérent au PS, 1974-1982.
- . notes, procès verbal, trésorerie, dissolution, participation au congrès fédéral du PS (1977), 1974-1985.
- . *Ce que vous devriez savoir*, bulletin d'info de la section socialiste SHELL, 10 rue Magenta Paris, n<sup>os</sup> 1, 2, 6, 8, 9, 13, 16, 17, 19, 20 et 25, 1974-1979.
- . liste d'adhérents, s.d.
- . secteur entreprise du PS, Fédération de Paris, notes, textes de réflexions, 1976.

#### **414J 7      le PS et la rupture du programme commun, 1977-1978**

- . articles de journaux, 1977.
- . argumentaire en direction de militants PS : « fidélité à l'union de la gauche et au programme commun du gouvernement », [1977].
- . circulaire du PS aux 1<sup>e</sup> secrétaires fédéraux, aux membres du comité directeur, aux secrétaires de section et aux parlementaires PS : circulaire n° 613 sur le blocage des négociations avec le parti communiste, 23 septembre 1977.
- . *Le poing et la rose* n<sup>os</sup> 20, 25, 30, 31 et 68, 1977-1978.
- . *Combat socialiste*, numéro de décembre 1977.

#### **414J 8      Congrès nationaux du PS, 1974-1983**

- . Pau, 31 janvier, 1-2 février 1975, n° 34 décembre 1974 du *Poing et la rose*.
- . liste des délégués pour la motion 1, candidats pour le courant 2, congrès de Nantes, s.d.
- . congrès de Bourg-en-Bresse, 28-30 octobre 1983, n°101, juin 1983, *Le poing et la rose*.

#### **414J 9      Formation des militants, 1977**

- . week-end de formation, « le front de classe », « l'autogestion », 1977.
- . calendrier de l'école d'été du parti socialiste, des entretiens du jeudi, 1977.

#### **414J 10      Divers Parti socialiste, 1977-2005**

- . fédération PS de Paris, statuts, tracts, journaux, circulaires, 1977, 1981.
- . secteur entreprise du PS, circulaires, 1977.
- . section PS du 20<sup>e</sup> : comptes rendus de réunions, tracts, correspondance, notes, brochures sur l'histoire et l'organisation du PS, listes de membres, articles de presse, 1980-1982.
- . Parti socialiste de Seine-Saint-Denis, PS Montreuil, circulaires, tracts, journaux, élections locales, 1988-1996.
- . élections présidentielles : candidatures de François MITTERRAND puis Lionel JOSPIN, tracts, journaux, 1981, 1995.
- . campagne pour le oui à l'Europe : texte de la constitution, tracts, circulaires, articles de journaux, débats, critiques, 2005.

## **414J 11-21    Activités syndicales de René COLIN dans le cadre de ses occupations professionnelles, 1953- 2008**

- 414J 11            LA SHELL-URG - SOCIETE POUR L'UTILISATION RATIONNELLE DES GAZ BUTAGAZ, 1953-1976**
- Conventions collectives nationales de l'industrie du pétrole, 1953, 1965, 1966.
  - Données économiques et financières, 1966-1978.
  - . données financières sur la SHELL, 1966-1978.
  - . compte d'exploitation, rapports annuels, 1968, 1972.
  - . articles de journaux sur le groupe pétrolier DUTCH-SHELL, 1971-1972.
  - . photos de Pierre THOMAS direction marketing, lors d'une interview en janvier 1971.
  - . photos de R. COQUE, direction ventes, août 1972.
  - . tableaux des positions butane et propane des différentes sociétés GPL, 1974.
  - . organigramme de la SHELL, 1974.
  - . évolution du marché conditionné propane, 1983.
  - . commandes, 1977-1981.
  - . commission permanente du comité supérieur de l'emploi, 30 juin 1981.
  - gestion des ressources humaines, 1962- 1976.
  - . stages formation générale des cadres, 1962-1972.
  - . entretien annuel, note d'information, grille d'évaluation, 1971-1972.
  - . analyse de poste chef de région commerciale, 1968.
  - . rémunération par catégorie, 1973-1976.
  - . régime des mutations, intéressement des salariés, 1971-1976.
  - plan de l'immeuble SHELL, 1<sup>er</sup> étage, sd.
  - article sur André BENARD, membre du présidium de la ROYAL DUTCH- SHELL, in *Entreprise*, 3 avril 1971.
  - nécrologies de Léonard CAROUS, président de SHELL-Française (1988), et d'André CHARON, président directeur général de SHELL-Française (1979), 1979, 1988.
- 414J 12-21            ACTIVITES SYNDICALES DE RENE COLIN A LA SHELL-URG, 1968-1984**
- 414J 12-16            Constitution d'un syndicat national des cadres de l'industrie du pétrole SCIP-UCT Union des cadres et techniciens, à l'initiative de René COLIN et Paul QUILES, 1968-1976**
- 414J 12            SCIP et UCT**
- . statuts, 1969- 1972.
  - . tracts et circulaires (thématiques : retraites, formation, syndicalisme cadre, CE, emploi, fiscalité, horaires de travail, environnement, pollution, réforme de l'entreprise, salaires), 1968-1973.
  - programme d'action, tracts et circulaires, textes et réflexions sur la section SHELL du SCIP, 1972-1974.
  - élections délégués du personnel, 1970-1971.
  - budget, cotisations, 1974-1975.
- 414J 13            Dossier retraites à la SHELL, mise en place d'un référendum**
- correspondance, contentieux, 1975.

- 414J 14** Création de la « commission emploi » de la SCIP-UCT  
 - cahier d'écolier rempli de prises de notes, circulaires, articles de journaux, concernant le fonctionnement du syndicat, de la commission, et de l'entreprise, liste de participants, 1973-1975.  
 - Comptes rendus de la commission nationale permanente, 1975.
- 414J 15** Congrès de l'UCT  
 . 19<sup>e</sup> congrès de l'UCT, modification des statuts, rapport financier, rapport moral, interventions, 13 et 14 mai 1972.  
 . congrès de l'UCT, rapport moral, modification des statuts, 24-26 novembre 1972.  
 . 20<sup>e</sup> congrès des cadres AM et techniciens du pétrole, rapports, motions, présentation de candidats, Bordeaux, 10-12 mai 1974.  
 . 3<sup>e</sup> congrès national de l'UCT, notes, constat, listes, photos de groupe [on peut y voir René COLIN et Paul QUILES], 15-17 novembre 1974.
- 414J 16** Débat interne  
 - « Tendance minoritaire radicaliste » de certains cadres de l'UCT, manifeste, notes, constat, correspondance, 1974-1976.  
 - groupe de travail « le syndicalisme et la société », option présentée par Paul QUILES, s.d.  
 - René COLIN et Paul QUILES, quittent l'UCT avec plusieurs de leurs collègues et rejoignent la CFDT, janvier 1976.
- 414J 17** **Périodiques, 1968-1975**  
 . Les cahiers de l'UCT, N° I, II, III, V, VI, VII et VIII, s.d.  
 . *Bulletin d'informations de la section syndicale SCIP/SHELL. Cadres et agents de maîtrise*, n°s 1, 2, 3 et 6, 1968-1973.  
 . *Objectifs UCT*, organe de l'Union des cadres et techniciens, 1970-1976.  
   n°1, juin 1970.  
   n°4, juin 1971.  
   n°6, juillet 1972.  
   n°7, novembre 1972.  
   n°8, avril 1973.  
   n°19, avril 1975.  
   n°23, septembre-octobre 1975.  
   n°25, janvier 1976.  
 - *Cadres du pétrole*, bulletin d'information de la Fédération des cadres, agents de maîtrise et techniciens du pétrole et des industries connexes (affiliée à la confédération générale des cadres-CGC), 1968-1973.  
   n°1, novembre-décembre 1968.  
   n°2, janvier-février 1969.  
   n°3, avril-mai 1969.  
   n°5, janvier 1970.  
   n°8, janvier 1971.  
   n°9, mars-avril 1971.  
   n°11, septembre-octobre 1971.  
   n°12, décembre 1971 -janvier 1972.  
   n°1, mars -avril 1972.  
   n°s 2 et 3, juin-juillet-août 1972.

n°6, janvier-février 1973.  
n°12, 1974.  
n°13, 1974.  
n°14, 1975.

**414J 18 La CFDT, SHELL –URG, 1976-1987**

- Cartes d'adhérents de René COLIN, 1980-1999.
- Textes de bases, réflexions de René COLIN, 1978-1982.
- René COLIN délégué syndical de la CFDT, correspondance, circulaires, listes d'adhérents, quelques dessins, 1976-1979.
- Correspondant de liaisons CFDT : liste, *CFDT- Liaison trust SHELL*, 1976-1982.
- CE et CCE, comptes rendus de réunions, 1978-1985.
- Convocations et correspondance, 1978-1987.
- Congrès : projet de résolution générale du 4<sup>e</sup> congrès de l'UCC-CFDT (2-4 juin 1978), 8<sup>e</sup> congrès de l'UCC-CFDT à Dijon (avril 1991), 1978-1991.
- Convention collective, sd.
- Tracts, circulaires, brochures, 1976-1986.
- Divers, 1976-1977.
- Départ de René COLIN de la Shell (mise à la retraite anticipée - MICA), 1984.
- Articles, 1976-1983.

**414J 19-20 Prud'hommes, 1979-1987**

- 414J 19** . généralités, textes de lois, code du travail, annuaire des cours d'appel, code de procédure civile, circulaires CFDT, 1979-1987.  
. élections, 1979-1983.  
. vacations, 1982-1986.  
. réunions, 1979-1986.

- 414J 20** . audiences, 1979-1984.  
. affaires non retenues, 1979-1984.

**414J 21 UNION LOCALE CFDT DE MONTREUIL, 1999-2008**

- . courriers, 1999-2002.
- . budget de l'UL - CFDT, rapport d'activités, 2003, 2005.
- . calendrier des réunions, 2004.
- . documentation, tracts, 1996-2008.

## **414J 22-28 Activités associatives, 1999-2006**

- 414J 22-27** ASSOCIATION CONDORCET DEMOCRATIE DIRECTE (ACDD), MONTREUIL, 1999-2006
- 414 J 22-26** **Organisation de rencontres et débats, 1999-2006**
- 414J 22** - Rencontre sur les problèmes de la délinquance, des tribunaux, et des rapports entre la justice et la police, avec le juge ROSENCZVEIG, président du tribunal pour enfants de Bobigny, 14 décembre 2001.  
. correspondance, 2000-2001.  
. compte rendu de réunions, 2001.  
. compte rendu d'un débat entre l'ACDD et le juge ROSENCZVEIG, président du tribunal pour enfants, Bobigny, 2000-2001.  
. notes, notes manuscrites, 2000-2001.  
. articles, journal *Le Monde* sur la justice et les magistrats, 2001.
- 414J 23** - Rencontres entre l'ACDD et la police de Montreuil sur les problèmes de sécurité, 28 avril 2000 et 18 août 2000.  
. correspondance, avril 2000.  
. compte rendu de la rencontre, la police était représentée par Monsieur MORTET, adjoint au commissaire de Montreuil, 28 avril 2000.  
. compte rendu de la rencontre, la police était représentée par Madame Brigitte JULLIEN, commissaire, 18 août 2000.  
. notes manuscrites, interventions, 2000.  
. articles sur la thématique, 2000.
- 414J 24** - Rencontre avec le député de la Seine-Saint-Denis Jean-Pierre BRARD, sur divers sujets : la pollution et l'environnement, les armes neutralisantes, le chômage, le cumul des mandats, 20 mars 2002.  
. correspondances, 2001-2002.  
. compte rendu de la rencontre, 2002.  
. notes sur le chômage, sur le travail, 2000.  
. articles de journaux, 2002.
- 414J 25** - Dossier sur la fabrication, la vente et la détention des armes létales.  
. proposition de loi n°845 contre les armes létales, 2000.  
. courrier entre l'ACDD et le CNRS, 2001.  
. notes, 2000-2001.  
. correspondance, 2000-2001.
- 414J 26** - Correspondance entre l'ACDD et l'OPHLM de Montreuil concernant les locations de salles aux associations, 1999-2006.
- 414J 27** **Journal et livre d'or de l'ACDD, 2000-2006**  
- Le livre d'or décline la philosophie et le programme de l'association, les thèmes évoqués portent sur la citoyenneté, la démocratie, la société, le travail, le racisme, les banques, la sexualité, l'économie, les religions, la délinquance, la justice...2000-2001.

- Le journal de l'association réunit les comptes rendus de réunions et de rencontres, les convocations, la correspondance, les communiqués, les pétitions, 2000-2006.

**414J 28**

**AUTRES ACTIVITES ASSOCIATIVES**

Documentation, correspondance, 1968-2002.





# **CONTRAT DE DÉPÔT D'ARCHIVES**

## **PERSONNELLES**

### **ENTRE MONSIEUR RENÉ COLIN**

### **ET LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

Entre Monsieur René COLIN, domicilié 36 rue Edouard Vaillant, 93100 Montreuil, ci-après dénommé le déposant, d'une part,

et le Département de la Seine Saint-Denis élisant domicile à l'Hôtel du Département au 3, esplanade Jean Moulin, BP 193-93003 BOBIGNY CEDEX, représenté par le Président du Conseil général, Monsieur Claude BARTOLONE, agissant en vertu de la délibération de la Commission permanente en date du... , ci-après dénommé le dépositaire, d'autre part .

Il est convenu et décidé ce qui suit :

#### **PREAMBULE :**

Les archives personnelles de RENE COLIN, ont été confiées, aux archives départementales de la Seine-Saint-Denis par lui même. Il a voulu réaliser le dépôt des documents en 2009, soucieux de voir assurés la conservation matérielle, le traitement, la communication et la valorisation de ce fonds.

A ce jour, Monsieur René COLIN ayant déposé la totalité des documents, le Département a finalisé l'inventaire total et par voie de conséquence les parties ont souhaité que le contrat de dépôt soit signé.

Au regard de l'engagement politique, syndical et associatif de René COLIN, ce petit fonds de 1, 80 ml couvrant la période 1965-2006, rejoint tout naturellement, aux Archives départementales les fonds d'archives personnelles qui décrivent moins le mode de fonctionnement des organisations que les parcours militants, idéologiques, confessionnels qui les ont produits ou rassemblés.

Ce fonds constitue un enrichissement pour les Archives départementales qui se sont données pour vocation de rassembler et conserver les sources sur l'histoire sociale et politique.

#### **OBJET DU CONTRAT :**

**ARTICLE 1** : Le déposant déclare par les présentes déposer aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, sous forme d'originaux et copies, les archives dont il est propriétaire et dont un état est annexé au présent contrat.

**ARTICLE 2** : Le dépôt est réciproquement consenti et accepté par les parties aux conditions ci-dessous énoncées.

#### **CONSERVATION ET TRAITEMENT :**

**ARTICLE 3** : Le dépositaire prend à sa charge les dépenses entraînées par le transfert, la conservation, le classement et l'inventaire des archives déposées consistant en mètres linéaires d'archives papier, de photographies et d'objets (décorations, médailles, etc.).

**ARTICLE 4 :** Le tri des documents incombera au dépositaire. Le dépositaire établira les listes de documents dont il propose l'élimination et les soumettra au visa du déposant. Le déposant ne pourra s'opposer à l'élimination de documents qu'en raison de nécessités juridiques.

En cas contraire, il pourra reprendre les documents dont l'élimination est proposée, cette faculté pouvant s'exercer dans un délai de trois mois, à l'expiration duquel le dépositaire sera habilité à procéder à l'élimination.

## **COMMUNICATION ET REPRODUCTION**

**ARTICLE 5 :** Le déposant garde la pleine propriété des archives déposées. Il conserve le droit à la libre communication de l'ensemble des documents .

**ARTICLE 6 :** Les parties stipulent que la communication, la reproduction (photocopies, photographies, microfilms ou autres), la publication, le prêt pour exposition ou tout autre motif, des archives du déposant seront soumis à son autorisation écrite, dans le respect de l'article L213-4 du Code du patrimoine.

En cas d'empêchement du déposant, celui-ci mandatera le Directeur des Archives départementales pour délivrer les autorisations.

Certains documents contenant des renseignements sur la vie personnelle et familiale ou des renseignements médicaux ne sont communicables que dans le respect de l'article 9 du Code civil (respect de la vie privée) et 221-1 du Code pénal (atteinte à la vie privée).

Ces conditions de communication et de reproduction sont applicables aux originaux et reproductions ».

**ARTICLE 7 :** Les reproductions que le dépositaire réalisera à ses frais seront sa propriété dans le respect des articles L111-1 et L122-1 du Code de la propriété intellectuelle. Leur communication sera soumise aux dispositions prévues à l'article 6 ci-dessus (numérotation du projet du contrat). Il en sera de même des reproductions (microfilms ou autres) réalisées en application de l'article 13, en cas de dénonciation du contrat.

Le déposant s'engage à ne pas interdire l'édition, la diffusion et la communication de l'inventaire de ses archives par le dépositaire.

**ARTICLE 8 :** Nonobstant les dispositions de l'article 6, le déposant se réserve l'exercice éventuel des droits d'auteur sur les documents déposés, conformément au Code de la propriété intellectuelle.

## **RESPONSABILITE :**

**ARTICLE 9 :** Le dépositaire assumera uniquement la responsabilité des documents consignés dans l'inventaire qui en sera dressé.

Un exemplaire de l'inventaire des archives sera adressé au déposant.

**ARTICLE 10 :** En cas de vol, perte ou de destruction des documents déposés, et en l'absence de faute ou de négligence du dépositaire, celui-ci sera exonéré de toute obligation de restitution ou d'indemnisation.

**ARTICLE 11 :** Le présent contrat est conclu pour une durée de 6 ans, renouvelable par tacite reconduction.

Le présent contrat prendra effet au jour de sa notification au déposant par le dépositaire, après signature des deux parties.

**ARTICLE 12** : Toute modification du contenu du présent contrat fera l'objet d'un avenant, à celui-ci, soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante.

**ARTICLE 13** : Si le Département souhaite mettre fin au présent contrat avant son terme, il devra avertir l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un délai de préavis de 3 mois à partir de la date de réception de ladite lettre.

Si le déposant estimait devoir mettre fin au présent contrat, il donnerait décharge de ces archives au dépositaire par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette dénonciation ne prendra effet qu'à l'expiration d'un délai de trois mois à partir de la date de réception de ladite lettre.

La réintégration des documents au lieu désigné par le déposant se fera à ses frais. Décharge sera alors donnée au dépositaire.

Les détériorations survenues lors du dépôt et durant les transports qui ne sont pas du fait du dépositaire sont à la charge du déposant.

Le déposant pourra être tenu de rembourser au dépositaire les dépenses engagées pour la conservation matérielle et le traitement des documents déposés.

**ARTICLE 14** : En cas de désaccord, né de l'application ou de l'interprétation du présent contrat, les parties s'engagent à épuiser toutes les voies de conciliation possible, avant de saisir le tribunal compétent

Fait à Bobigny, en 5 exemplaires le :

Le déposant,

Le dépositaire,

Pour le Président du Conseil général  
et par délégation,  
le Vice-président,

[Madame ou Monsieur ...]

Emmanuel CONSTANT



## Index général

*Les mots matières, noms patronymiques et noms de lieux sont indexés à l'article.*

Algérie : 3 ; 4.  
Argent : 27.  
BADINTER Robert : 4  
BENARD André : 11  
BEREGOVOY Pierre : 4  
BRARD Jean-Pierre : 4 ; 24.  
Cadre : 11 ; 12 ; 15 ; 16 ; 17.  
Capital : 1.  
CAROUS Léonard : 11  
CE : 12 ; 18.  
CHARON André : 11  
CHARZAT Michel : 4  
CHIRAC Jacques : 4  
Citoyenneté : 27.  
Colon : 3.  
Combattant AFN : 2 ; 3.  
Congrès : 8 ; 15 ; 18.  
Conventions collectives : 11 ; 18.  
Culture : 4.  
DELANOË Bertrand : 4  
Délinquance : 22 ; 23 ; 27.  
Démocratie : 22-28.  
Élections : 10.  
Emploi : 12 ; 14 ; 24.  
Enfant : 22 ; 27.  
Entreprise : 1 ; 6 ; 10 ; 11.  
Environnement : 12 ; 24 ; 27.  
Europe : 10.  
Fiscalité : 12  
Formation : 9 ; 11 ; 12.  
Guerre d'Algérie : 2 ; 3 ; 4.  
Horaires de travail : 12  
JOSPIN Lionel : 4 ; 10  
JULLIEN Brigitte : 23  
Justice : 4 ; 22 ; 27.  
MITTERRAND François : 4  
*Montreuil (Seine-Saint-Denis, France) : 3 ; 10 ;  
21 ; 22-27*  
MORTET : 23.  
*Ouarsis (Algérie) : 3.*  
*Ouled Amar (Ouarsis, Algérie) : 3.*  
Parti politique : 6-11.  
PEYREFITTE Alain : 4.  
Police : 22 ; 23 ; 27.  
Pollution : 12 ; 24 ; 27.  
Postes et télécommunications : 4.  
Programme commun : 7.  
Propriété : 1 ; 3.  
Prud'hommes : 1 ; 19 ; 20.  
QUILES Paul : 4 ; 11 ; 15 ; 16.  
Racisme : 27.  
Religions : 27.  
Retraites : 12 ; 13 ; 18.  
ROSENCZVEIG : 22.  
Salaires : 12  
Sécurité : 23 ; 27.  
Sexualité : 27.  
Société : 16 ; 27.  
Syndicalisme : 12-21.  
Transport : 4.



## **Contrat de dépôt des archives de René COLIN aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis**

Entre Monsieur René COLIN, domiciliée 36 rue Edouard Vaillant, 93100 Montreuil, ci-après dénommée le déposant, d'une part,

et le Département de la Seine Saint-Denis élisant domicile à l'Hôtel du Département au 3, esplanade Jean Moulin, BP 193-93003 BOBIGNY CEDEX, représenté par le Président du Conseil général, Monsieur Claude BARTOLONE, agissant en vertu de la délibération de la Commission permanente en date du... , ci-après dénommé le dépositaire, d'autre part ».

Il est convenu et décidé ce qui suit :

### **PREAMBULE :**

Les archives de René COLIN sont arrivées aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis le 14 novembre 2009, elles couvrent la période 1965-2006 et représentent 1.80 ml. A ce jour, Monsieur René COLIN ayant déposé la totalité des documents, le Département a finalisé l'inventaire total et par voie de conséquence les parties ont souhaité que le contrat de dépôt soit signé.

Ce fonds, au regard de l'engagement politique, syndical et associatif de René COLIN, constitue un enrichissement pour les Archives départementales qui se sont données pour vocation de rassembler et conserver les sources sur l'histoire sociale et politique.

Ces archives rejoignent tout naturellement, les fonds d'archives personnelles qui décrivent moins le mode de fonctionnement des organisations que les parcours militants, idéologiques, confessionnels qui les ont produits ou rassemblés.

**ARTICLE 1** : Le déposant déclare par les présentes déposer aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, sous forme d'originaux et copies, les archives dont il est propriétaire et dont un état est annexé au présent contrat.

**ARTICLE 2** : Le dépôt est réciproquement consenti et accepté par les parties aux conditions ci-dessous énoncées.

**ARTICLE 3** : Le dépositaire prend à sa charge les dépenses entraînées par le transfert, la conservation, le classement et l'inventaire des archives déposées consistant en 1,80 mètres linéaires d'archives papier.

**ARTICLE 4** : Le tri des documents incombera au dépositaire. Le dépositaire établira les listes de documents dont il propose l'élimination et les soumettra au visa du déposant. Le déposant ne pourra s'opposer à l'élimination de documents qu'en raison de nécessités juridiques.

En cas contraire, il pourra reprendre les documents dont l'élimination est proposée, cette faculté pouvant s'exercer dans un délai de trois mois, à l'expiration duquel le dépositaire sera habilité à procéder à l'élimination.

**ARTICLE 5** : Le déposant garde la pleine propriété des archives déposées. Il conserve le droit à la libre communication de l'ensemble des documents.

**ARTICLE 6** : Les parties stipulent que la communication, la reproduction (photocopies, photographies, microfilms ou autres), la publication, le prêt pour exposition ou tout autre motif, des archives du déposant seront soumis à son autorisation écrite, dans le respect de l'article L213-4 du Code du patrimoine.

En cas d'empêchement du déposant, celui-ci mandatera le Directeur des Archives départementales pour délivrer les autorisations.

Certains documents contenant des renseignements sur la vie personnelle et familiale ne sont communicables que dans le respect de l'article 9 du Code civil (respect de la vie privée) et 221-1 du Code pénal (atteinte à la vie privée).

Ces conditions de communication et de reproduction sont applicables aux originaux et reproductions.

**ARTICLE 7** : Les reproductions que le dépositaire réalisera à ses frais seront sa propriété dans le respect des articles L111-1 et L122-1 du Code de la propriété intellectuelle. Leur communication sera soumise aux dispositions prévues à l'article 6 ci-dessus (numérotation du projet du contrat). Il en sera de même des reproductions (microfilms ou autres) réalisées en application de l'article 13, en cas de dénonciation du contrat.

Le déposant s'engage à ne pas interdire l'édition, la diffusion et la communication de l'inventaire de ses archives par le dépositaire.

**ARTICLE 8** : Nonobstant les dispositions de l'article 6, le déposant se réserve l'exercice éventuel des droits d'auteur sur les documents déposés, plus particulièrement sur les manuscrits de livres déposés avec le fonds, conformément au Code de la propriété intellectuelle.

**ARTICLE 9** : Le dépositaire assumera uniquement la responsabilité des documents consignés dans l'inventaire qui en sera dressé.

Un exemplaire de l'inventaire des archives sera adressé au déposant.

**ARTICLE 10** : En cas de vol, perte ou de destruction des documents déposés, et en l'absence de faute ou de négligence du dépositaire, celui-ci sera exonéré de toute obligation de restitution ou d'indemnisation.

**ARTICLE 11** : Le présent contrat est conclu pour une durée de 6 ans, renouvelable par tacite reconduction.

Le présent contrat prendra effet au jour de sa notification au déposant par le dépositaire, après signature des deux parties.

**ARTICLE 12** : Toute modification du contenu du présent contrat fera l'objet d'un avenant, à celui-ci, soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante.

**ARTICLE 13** : Si le Département souhaite mettre fin au présent contrat avant son terme, il devra avertir l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un délai de préavis de 3 mois à partir de la date de réception de ladite lettre.



Si le déposant estimait devoir mettre fin au présent contrat, il donnerait décharge de ces archives au dépositaire par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette dénonciation ne prendra effet qu'à l'expiration d'un délai de trois mois à partir de la date de réception de ladite lettre.

La réintégration des documents au lieu désigné par le déposant se fera à ses frais. Décharge sera alors donné au dépositaire.

Les détériorations survenues lors du dépôt et durant les transports qui ne sont pas du fait du dépositaire sont à la charge du déposant.

Le déposant pourra être tenu de rembourser au dépositaire les dépenses engagées pour la conservation matérielle et le traitement des documents déposés.

**ARTICLE 14** : En cas de désaccord, né de l'application ou de l'interprétation du présent contrat, les parties s'engagent à épuiser toutes les voies de conciliation possible, avant de saisir le tribunal compétent

Fait à Bobigny, en 5 exemplaires le :

Le déposant,

Le dépositaire,

Pour le Président du Conseil général  
et par délégation,  
le Vice-président,

Monsieur René COLIN

Emmanuel CONSTANT



## **Table des matières**

<i>INTRODUCTION</i>	_____	<b>3</b>
<i>SOMMAIRE</i>	_____	<b>5</b>
<i>REPERTOIRE NUMERIQUE</i>	_____	<b>7</b>
<i>LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	_____	<b>8</b>
<i>INDEX GENERAL</i>	_____	<b>21</b>
<i>CONTRAT DE DEPOT DES ARCHIVES DE RENE COLIN AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SEINE-SAINT-DENIS</i>	_____	<b>23</b>
<i>TABLE DES MATIERES</i>	_____	<b>27</b>